

D. Associations

8 rue Bayen
75017 Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'ASSOCIATION
« LIFE PROJECT 4 YOUTH »**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Siège social : 1, boulevard Bessières, 75017 Paris

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Société de Commissariat aux comptes inscrites à la Compagnie de Versailles
895 198 588 RCS Paris

D. Associations

8 rue Bayen
75017 Paris

LIFE PROJECT 4 YOUHT

1, boulevard Bessières
75017 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée Générale de l'association LIFE PROJECT 4 YOUTH,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association «LIFE PROJECT 4 YOUTH » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 9 juin 2023

SAS D.Associations

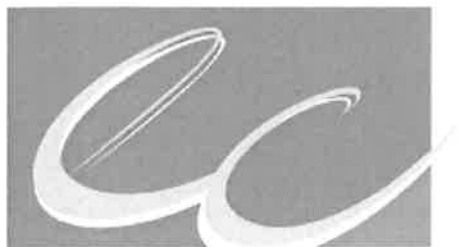
Représentée par Jörg SCHUMACHER

DocuSigned by:

SCHUMACHER Jörg

684F8387D62243F...

Page 4 sur 4



LP4Y
1 BOULEVARD BESSIERES
75017 PARIS 17

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Sommaire

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

<i>Bilan Actif</i>	1
<i>Bilan Passif</i>	2
<i>Compte de résultat</i>	3
<i>Attestation Sonnet avec CAC</i>	4
<i>Règles et méthodes comptables</i>	5
<i>Créances et dettes</i>	7
<i>Charges constatés d'avance</i>	8
<i>Produits constatés d'avance</i>	9
<i>Tableau de suivi des fonds associatifs</i>	10
<i>Tableau de suivi des fonds dédiés</i>	11
<i>Annexe libre 2</i>	12
<i>Tableau de rapprochement entre les charges 1/2</i>	15
<i>Tableau de rapprochement entre les charges 2/2</i>	16
<i>Compte de Résultat par Origine et Destination 1/2</i>	17
<i>Compte de Résultat par Origine et Destination 2/2</i>	18
<i>Compte d'Emploi annuel des Ressources 1/2</i>	19
<i>Compte d'Emploi annuel des Ressources 2/2</i>	20
<i>Détail de l' Actif</i>	21
<i>Détail du Passif</i>	22
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	23

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 326		1 326	1 326	
TOTAL (I)	1 326		1 326	1 326	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	237 665		237 665	475 418	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	10 000		10 000	10 000	
DISPONIBILITES	583 017		583 017	327 546	
Charges constatées d'avance	757		757	3 442	
TOTAL (II)	831 439		831 439	816 407	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)	832 765		832 765	817 733	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
140 000					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise	Fonds propres	
	Fonds propres statutaires	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subv d'inv affectées à des biens renouv</i>	
	Fonds propres complémentaires	Ecarts de réévaluation	
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	Réserves	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	Report à nouveau	216 653	212 313
Excédent ou déficit de l'exercice	Résultat de l'exercice	714	4 340
Total des fonds propres (situation nette)	Total des fonds propres	217 367	216 653
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subv d'inv affectées biens renouv		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds propres Total des fonds associatifs	217 367	216 653
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	Fonds dédiés sur legs et donations	
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	Sur subventions de fonctionnement	62 000
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	Sur dons manuels	
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	62 000	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	31 982	
	Total des provisions	31 982	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 755	57 288
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	143 606	124 574
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	52 067	5 502	
Produits constatés d'avance	307 988	413 716	
	Total des dettes	521 416	601 080
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	832 765	817 733
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	713,92	4 339,92
(1) Dont à moins d'un an	503 916	601 080	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021	
		12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués			
	Prestations de services			
	Productions stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation	118 676	146 940	
	Dons	516 439	383 241	
	Cotisations	2 500	4 495	
	Legs et donations	1 378	2 626	
	Autres produits de gestion courante	19	57	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			
	Autres produits	374 331	485 533	
	Total des produits d'exploitation	1 013 342	1 022 892	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes	276 876	250 921	
	Impôts, taxes et versements assimilés	763	982	
	Rémunération du personnel	326 594	354 846	
	Charges sociales	64 044	95 364	
	Subventions accordées par l'association	250 081	316 942	
	Dotation aux amortissements et dépréciations			
	Dotation aux provisions	31 982		
	Autres charges	112	98	
	Total des charges d'exploitation	950 452	1 019 153	
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		62 890	3 739	
Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
	Intérêts et produits financiers	176	679	
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations			
	Intérêts et charges financières	349		
2 - RESULTAT FINANCIER		(173)	679	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		62 717	4 419	
Produits financiers	Produits exceptionnels			
	Charges exceptionnelles	3	79	
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		(3)	(79)
	Impôts sur les sociétés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	62 000			
TOTAL DES PRODUITS		1 013 518	1 023 571	
TOTAL DES CHARGES		1 012 804	1 019 231	
EXCEDENT ou DEFICIT		714	4 340	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	3 369 262	3 640 246	
	Bénévolat			
	Prestations en nature	945	3 332	
	Dons en nature	3 368 317	3 636 914	
	CHARGES	3 369 262	3 640 246	
	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens et services	945	3 332	
Personnel bénévole	3 368 317	3 636 914		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

DESCRIPTION DE L'ENTITE

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvres

L'association, sans but lucratif et à vocation humanitaire, a pour objet:

- l'aide par une formation à l'entrepreneuriat et à l'insertion sociale et professionnelle de Jeunes adultes en situation de grande précarité et frappés d'exclusion.
- le plaidoyer en faveur de l'insertion de ces Jeunes adultes.
- la formation et l'envoi de "coachs" appelés à mettre en œuvre les dispositions d'insertion.
- et l'organisation d'événements destinés à lever des fonds pour financer ses actions.

Pour cela LP4Y a ouvert une vingtaine de centres en Asie et au Moyen Orient où les "coachs" accompagnent ces Jeunes pour des durées allant de 3 à 9 mois.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendances des exercices.

et conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Changement de méthode comptable

À compter des exercices ouverts le 1er janvier 2020, les personnes morales de droit privé à but non lucratif tenues d'établir des comptes annuels, notamment les associations, fondations et fonds de dotation, doivent appliquer le règlement ANC n° 2018-06 qui succède au règlement CRC n°1999-01.

En ce sens, les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06.

Ce changement de règlement est considéré comme un changement de méthode. Ce changement de règlement comptable a très peu d'impact pour l'association hormis le changement de format du bilan et du compte de résultat et quelques reclassements comptables.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. La méthode de comptabilisation des subventions retenue prend en compte un pourcentage d'avancement de chaque projet. Ce pourcentage est déterminé par les équipes sur le terrain. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en euros.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 326		1 326
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
Débiteurs divers	237 665	237 665		
Charges constatées d'avance	757	757		
TOTAL DES CREANCES		239 748	238 422	1 326
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	17 755	17 755		
	Personnel et comptes rattachés	113 538	113 538		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 175	29 175		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	894	894		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés					
Autres dettes	52 067	52 067			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	307 988	290 488	17 500		
TOTAL DES DETTES		521 416	503 916	17 500	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			757
MUTUELLE ST CHRISTOPHE	15/05/2022 14/05/2023	61	
SCD	01/09/2022 30/06/2023	696	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			757

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			307 988
FONDATION SERVIER		40 597	
FONDATION ROQUETTE		30 000	
THINK HUMAN FOUNDATION		111 026	
FONDATION BIC		35 000	
FONDATION ALSTOM		8 333	
FONDATION SANCTA DEVOTA		21 667	
FONDATION REXEL		30 000	
FONDATION SAFRAN		10 000	
SOLIDEV		4 333	
FONDATION AIR FRANCE		9 333	
SAFRAN SEATS		1 645	
FONDATION RAJA		6 054	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			307 988

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	212 313	4 340		216 653
Résultat de l'exercice	4 340	714	4 340	714
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	216 653	5 054	4 340	217 367

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés Fonds dédiés Philippines			62 000	62 000
TOTAL			62 000	62 000

II - RES SOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Subventions d'exploitation et contributions financières

Cette année, l'association a signé 14 conventions affectées à des projets.

Le produit de l'année 2022 d'un montant global de 385 714€ se constitue de 174 828€ au titre de conventions signées en 2022, auquel il convient d'ajouter les produits au titre de conventions signées antérieurement, à savoir 200 086€ pour les conventions avec des Fondations et entreprises et 10 800€ au titre de l'AFD (convention dont l'échéance a été prorogée d'octobre 2021 à janvier 2022).

Subventions d'investissements

NEANT

Charges d'exploitation

Le Compte d'Emplois Ressources (CER) joint donne le complément d'informations souhaité.

Frais de personnel

Le modèle LP4Y est basé quasi exclusivement sur le bénévolat.

Les Volontaires en mission perçoivent une indemnité mensuelle dont le montant est progressif selon la durée de leur engagement (plafonné à 600€ par mois).

Les administrateurs, le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier assurent leur fonction bénévolement et ne perçoivent aucune rémunération. Les frais engagés pour le compte de l'association leur sont remboursés occasionnellement.

LP4Y France emploie trois salariés au 31 décembre 2022 (2,3 ETP sur l'année) , dont les deux dirigeants opérationnels (qui ne peuvent plus bénéficier du statut juridique de volontaire).

Les volontaires ayant une ancienneté de plus de deux ans et les dirigeants opérationnels bénéficient d'une prime de réinstallation lors de leur retour définitif en France.

La provision à ce titre est au 31 décembre 2022 de 113 K€ (hors charges sociales).

La baisse de 8% entre 2021 et 2022 du poste salaires, composé pour l'essentiel par les indemnités versées aux Volontaires, résulte d'une diminution du nombre de Volontaires en Solidarité Internationale (VSI), indemnisés par LP4Y France, au profit du nombre de Volontaires nationaux dont les indemnités sont versées par les entités locales de l'Alliance LP4Y.

Le nombre de VSI est ainsi passé de 59 ETP à 53 ETP en 2022.

La réduction des charges sociales est due en outre à la mise en place de nouvelles polices, dans le cadre de l'agrément comme organisme d'envoi courant 2021, avec des niveaux de prime moindres à couverture identique.

Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

Valorisation du bénévolat

L'Association bénéficie, à titre gratuit, de bénévoles déployés pour l'action LP4Y effectuant les tâches suivantes : plaidoyer, organisation d'actions pour la collecte de fonds et administratif.
L'évaluation chiffrée du bénévolat a été estimée à 189 167 euros.

Valorisation du volontariat

L'intégralité des professionnels déployés par l'Association sur le terrain dans le cadre de ce projet sont des volontaires.
Les volontaires perçoivent une indemnité mensuelle allant de 200€ à 600€ en fonction de leur durée d'engagement.

Pour l'exercice 2022, l'effectif moyen ETP s'élève à 57 et la valorisation est estimée à 3 179 150 € conformément au barème suivant :

- Coach et Support : 1,5 fois le SMIC
- Project Leader et Coordinator : 2,5 fois le SMIC
- Director : 3,5 fois le SMIC

La valorisation comprend les charges patronales, déduction faite des indemnités réellement versées.

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 7 236 €.

Effectifs Moyens

L'effectif moyen de l'année est de 4,1 ETP (2,3 salariés - 1,8 volontaires associatifs)

Dotation aux provisions

Une provision pour charges de 32 K€ a été dotée pour faire face aux éventuels conséquences d'interprétation d'une clause de financement.

Faits marquants 2022

En date du 1er avril 2021, le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères a accrédité LP4Y comme organisme d'envoi de Volontaires en Solidarité Internationale pour les années 2021 et 2022. Accréditation qui a été renouvelée le 27/12/2022 pour la période allant jusqu'au 31/12/2026. Par ailleurs, l'Agence du Service Civique a accordé également son agrément, en date du 29/11/2022, à recourir pendant 3 ans à des contrats de Service Civique.

Ces différentes décisions sont une reconnaissance de la mission d'intérêt général menée par l'association sur le terrain et de la pédagogie développée.

Les aides à la formation et à la gestion accordées par le FONJEP (Fonds de coopération, de la jeunesse et de l'éducation populaire) au titre de l'année 2022 se sont élevées à 107876€ (contre 15740€ en 2021) ; hausse qui résulte de l'accréditation de LP4Y comme organisme d'envoi courant 2021 qui a eu son plein effet début 2022.

Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

Explication de certaines évolutions

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de l'année 2022 d'un montant globalement stable par rapport à ceux de 2021 se répartissent néanmoins de façon différente d'un exercice sur l'autre :

- Baisse des subventions d'exploitation liée à la convention avec l'Agence Française de Développement arrivée à échéance en janvier 2022 dont le produit est passé de 131K€ en 2021 à 11K€ en 2022. Diminution compensée partiellement par la hausse des subventions du Fonjep.
- Hausse très sensible des dons des personnes physiques grâce au soutien très généreux de quelques donateurs.
- Baisse des autres produits de 107K€, avec le non-renouvellement en 2022 de soutiens financiers accordés en 2021 par des entités membres de LP4Y l'Alliance pour un montant global de 171K€ et une hausse des subventions "allouées" des fondations.

Autres achats et charges externes

Hausse de 26K€ liée à la décision prise de prendre un location un studio à vocation de siège social (impact 16K€) et à des honoraires exceptionnels dans le cadre de la revue des dépenses au titre du projet AFD et de conseils sur la politique de gestion des talents.

Subventions accordées

Montant qui concerne les subventions aux autres entités de LP4Y Alliance qui permettent de couvrir les frais des centres (principalement les indemnités aux Jeunes, et aux Volontaires nationaux).

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination 1/2

Etat exprimé en euros	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et dépréciation	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques		Total compte de résultat au 31/12/2022
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Aut pdts liés à la gsite du public	Aut pdts non liés à la gsite du public	
	par l'organisme	à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes									
					6 801	148 392					18 391	16 192	
Achats de marchandises													
Variation de stock													
Achats de mat. approv.													
Variation de stock													
Aut. achats et chges ext.	6 801		148 392	18 391	16 192	16 609	70 491						276 876
Aides financières	9 777			237 804			2 500						250 081
Impôts, taxes et virst ass.	763												763
Salaires et traitements	11 022		300 100			15 471							326 594
Charges sociales	1 549		55 809			6 687							64 044
Dot. aux amts et dép.													
Dotations aux provisions								31 982					31 982
Reports en fonds dédiés									62 000				62 000
Autres charges							112						112
Charges financières							349						349
Charges exceptionnelles							3						3
Part. salariés aux résultats													
Impôt sur les bénéfices													
TOTAL	29 912		504 301	256 195	16 192	38 767	73 456	31 982	62 000				1 012 804

Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires en nature du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination

2/2

Etat exprimé en euros	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	Total compte de résultat au 31/12/2022
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens					
Prestations en nature	945				945
Personnel bénévole	189 167	3 179 150			3 368 317
TOTAL	190 112	3 179 150			3 369 262

Compte de Résultat par Origine et Destination 1/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2022		31/12/2021	
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	1.1 Cotisations sans contrepartie	2 500	2 500	4 495	4 495
	1.2 Dons, legs et mécénat				
	- Dons manuels	516 439	516 439	383 241	383 241
	- Legs, donations et assurances-vie				
	- Mécénat				
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
	2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	2.1 Cotisations avec contrepartie				
	2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	374 331		485 533		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 572		3 363		
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	118 676		146 940		
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS					
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEBIEES ANTERIEURS					
Total des produits par origine		1 013 518	518 939	1 023 571	387 736
CHARGES PAR DESTINATION	1 - MISSIONS SOCIALES				
	1.1 Réalisées en France				
	- Actions réalisées par l'organisme	29 912		19 163	
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
	1.2 Réalisées à l'étranger				
	- Actions réalisées par l'organisme	504 301	518 939	596 635	387 736
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	256 195		339 767	
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public	16 192			
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources	38 767		26 271	
	3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	73 456		37 396	
	4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	31 982			
	5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEBIEES DE L'EXERCICE	62 000				
7 - VNC DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES					
7.1 Autres produits liés à la générosité du public					
7.2 Autres produits non liés à la générosité du public					
Total des charges par destination		1 012 804	518 939	1 019 231	387 736
EXCEDENT OU DEFICIT		714		4 340	

Compte de Résultat par Origine et Destination 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2022		31/12/2021	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	Bénévolat	3 368 317		3 636 914	
	Prestations en nature				
	Dons en nature	945		3 332	
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
Dons en nature					
Total des produits par origine		3 369 262		3 640 246	
CHARGES PAR DESTINATION	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
	Réalisées en France	190 112		276 962	
	Réalisées à l'étranger	3 179 150		3 363 284	
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
	Total des charges par destination		3 369 262		3 640 246

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

1/2

Etat exprimé en euros		31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
EMPLOIS PAR DESTINATION	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE					
1 - MISSIONS SOCIALES					
1.1 Réalisées en France				2 500	4 495
- Actions réalisées par l'organisme					
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France					
1.2 Réalisées à l'étranger		518 939	387 736	516 439	383 241
- Actions réalisées par l'organisme					
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS		518 939	387 736	518 939	387 736
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS					
5 - REPORTS EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE					
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE					
TOTAL		518 939	387 736	518 939	387 736
RESSOURCES DE L'EXERCICE					
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC					
1.1 Cotisations sans contrepartie				2 500	4 495
1.2 Dons, legs et mécénat				516 439	383 241
- Dons manuels					
- Legs, donations et assurances-vie					
- Mécénat					
1.3 Autres produits liés à la générosité du public					
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS					
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEBIES ANTERIEURS					
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE					
TOTAL				518 939	387 736
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEBIES)					
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public					
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice					
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEBIES)					

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

(loi n° 91-772 du 7 août 1991) 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE	RESSOURCES DE L'EXERCICE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Réalisées en France	Bénévolat				
Réalisées à l'étranger	Prestations en nature				
	Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	TOTAL				

Tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

31/12/2022	31/12/2021
12 mois	12 mois
FONDS DEBIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
FONDS DEBIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	
(-) Utilisation	
(+) Report	
FONDS DEBIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC FIN D'EXERCICE	